



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Toujours-mentir>

# Toujours mentir !

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1935 à 1968 - Année 1968 - N° 650 - juillet 1968 -

Date de mise en ligne : dimanche 22 octobre 2006

Date de parution : juillet 1968

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

M. FOURASTIE SE DEFEND.

En septembre 1965 (GR N° 619), nous avons publié une analyse d'un livre qui a fait ultérieurement beaucoup de bruit : les 40.000 heures, de Jean Fourastié.

Après avoir souligné l'intérêt de l'ouvrage et les qualités de son auteur, nous avons étudié les chapitres consacrés à l'évolution du niveau de vie, et conclu qu'il était impossible de suivre M. Fourastié dans ses affirmations. Or, depuis cette date, au cours de l'année 1967, ce dernier n'a cessé de développer son argumentation dans de nombreux articles de presse, et notamment dans le Figaro.

Malheureusement pour lui, certaines anti-vérités, contredites à longueur de journées par les faits, ont beaucoup de mal à être acceptées, malgré les efforts méthodiques et inlassables de la propagande officielle. M. Fourastié a donc reçu des lecteurs du Figaro (peut-être y avait-il parmi eux quelques abondancistes...) un courrier assez volumineux pour lui donner envie de s'expliquer d'une manière un peu plus détaillée sur la valeur des indices officiels utilisés pour apprécier l'évolution du niveau de vie (voir le Figaro des 17 août, 16 octobre, 13 novembre, 18 décembre 1967 et 12 janvier 1968).

NOTRE POSITION : LE POUVOIR D'ACHAT A DIMINUE.

Avant d'analyser cette série de précisions données par M. Fourastié, rappelons d'abord très brièvement notre propre position (voir GR N° 634 de janvier 1967).

- 1°- Il faut comparer l'évolution du niveau général des prix à celle de la rémunération d'une heure de travail de nature inchangée, de manière à éliminer les conséquences de la technicité.

- 2°- Les apparences d'amélioration du niveau de vie doivent être appréciées, compte tenu de l'évolution de la nature des besoins d'une part, du nombre moyen de salariés au sein de la cellule familiale et des travaux supplémentaires ou clandestins d'autre part.

- 3°- Le tableau de comparaison établi d'après les barèmes d'une entreprise nationalisée donnait en finale les résultats suivants :

- COEFFICIENT D'AUGMENTATION DE REMUNERATION HORAIRE DE 1939 A JANVIER 1966 : 42,09

- COEFFICIENT D'AUGMENTATION DU COUT DE LA VIE (indices INSEE) : 39,26 soit une « amélioration » officielle de moins de 10 % en 30 ans, à rapprocher d'une productivité beaucoup plus que doublée dans la même période.

- 4°- Les résultats bruts ci-dessus devaient être appréciés en tenant compte de l'aggravation de la fiscalité directe sur les salariés, et du caractère orienté de la liste des articles choisis pour figurer dans les indices officiels.

C'est précisément sur ce dernier point qu'il est intéressant d'examiner le point de vue de M. Fourastié.

QUE VAUT L'INDICE DES 259 ARTICLES ?

Donnant acte à ses contradicteurs, il reconnaît avec bonne foi :

En France, l'Etat est à la fois Dieu et le Diable : on attend tout de lui ; mais on se méfie de lui plus encore qu'on ne le prie. Il est ainsi naturel, chez nous, qu'une information donnée par une administration publique soit suspectée.

Il faut ajouter que de relativement récentes et pittoresques histoires ont déplorablement montré que les craintes du public à l'égard des « manipulations » abusives d'un indice officiel étaient fondées. En 1956, un gouvernement, dont la couleur politique n'a pas à être considérée ici, a non pas fait publier des chiffres faux ce que, je crois, il serait impossible d'obtenir des statisticiens de l'INSEE, même en régime de dictature stalinienne), mais bloqué ou réduit par des subventions ou par des décisions ministérielles assez de prix figurant dans l'indice global pour que celui-ci restât fixe, alors que, sans ces artificieuses et sélectives interventions, il eût dû monter de 3% en quelques mois et déclencher ainsi un ajustement de l'échelle mobile du SMIG (salaire minimum inter-professionnel garanti). ...

Les amateurs liront dans le petit livre de M. Michel Lèvy, « Le coût de la vie », cette histoire à la fois amusante et fâcheuse.

Mais on voit dans le même livre, où l'auteur traite du problème avec la plus grande franchise et la plus grande netteté, que la « manipulation » n'a pu affecter qu'un indice à base étroite, aujourd'hui disparu, l'indice des 179 articles, dont l'assiette géographique était la seule région parisienne. L'indice INSEE d'aujourd'hui comporte 259 articles et son assiette est nationale : dans cent « centres témoins », répartis sur l'ensemble du territoire, 120.000 relevés sont effectués chaque mois par des enquêtrices qui n'ont pas d'autre but que l'objectivité scientifique, et qui connaissent à fond leur métier. Il ne serait plus possible aujourd'hui de paralyser la hausse de l'indice des carburants en laissant fixe un seul tarif de gaz, celui qui est appliqué à Paris à un petit nombre de locataires « économiquement faibles », ou en laissant fixe les tarifs des transports en commun de la seule région parisienne. L'extension du nombre des articles et de l'assiette géographique rend aujourd'hui très coûteux pour un gouvernement la pratique des procédés de 1956 ; elle étend, par contre, à plus de Français les réductions de prix qui en résultent effectivement.

Mais il reste évidemment toujours que les articles qui figurent dans l'indice sont l'objet d'une attention particulière de la part des vendeurs et de la part du gouvernement. Il y a présomption qu'ils montent moins que les autres, et il est fréquent qu'une partie de leur contenu s'évade de manière plus ou moins apparente.

M. Jean Romeuf a cité de tels faits, des exemples récents, dans sa chronique de la revue *Direction* (février 1967) : la « prise en charge » de la S.N.C.F. apparaît peu dans l'indice, car elle n'accroît que faiblement le prix du billet à longue distance, mais elle majore de 30 %, le coût du voyage Paris-Meaux. Air-Inter n'a augmenté que de 7 % son tarif Paris-Marseille, mais supprime le repas naguère servi en 1ère classe. L'affranchissement postal n'est passé que de 0,25 à 0,30 pour moins de 20 gr, mais de 0,50 à 0,70 pour 30 grammes.

Le plus grave de l'effet indice est certainement la disparition des produits ou services surveillés ; par exemple le pain ordinaire, la raie, la coupe de cheveux de catégorie D...

Mais M. Michel Lèvy montre bien comment l'INSEE lutte et souvent surmonte ces faits déprimants. Dans les périodes aiguës, on en arrive à une véritable « petite guerre » entre les administrateurs de l'INSEE, gardiens de l'objectivité scientifique, et les cabinets ministériels soucieux d'éviter les flambées spéculatives au passage de caps difficiles. La résistance de l'INSEE a été jusqu'à substituer de son propre chef des références nouvelles à celles qui se trouvaient faussées, elle a été jusqu'à refuser de publier un indice dans son bulletin mensuel, le gouvernement devant alors recourir au Journal Officiel...

Mais l'action durable de l'INSEE est à la fois plus profonde et plus efficace. Elle consiste d'abord, comme on l'a déjà vu, à élargir sans cesse le nombre des articles pris en considération pour le calcul de l'indice, et étendre à tout le territoire français les relevés de base. Ainsi l'action, toujours possible, du gouvernement ou d'un groupe de pression, tout en étant plus difficile et coûteuse, a de moins en moins d'effet sur le total.

Ensuite, et peut-être surtout, il existe, outre ces facteurs qui tendent à porter l'indice à la baisse, et dont on parle beaucoup de ce fait, des facteurs de tendance diverse dont les journaux ne parlent guère et que le public ignore. Le premier est enseigné dans tous les traités de statistique ; les indices de l'INSEE sont des indices de Laspeyres. Le second est l'effet qualité, impossible à prendre en compte à court terme, mais qui cependant existe puisqu'il y a une grande différence entre le pneumatique de 1967 et celui de 1950 ou de 1930. Et de même pour quantité d'articles, du bifteck aux ampoules électriques et des pommes au lait, au vin et aux appareils de radio...

Nous sommes bien d'accord avec M. Fourastié, sous réserve d'une appréciation diamétralement opposée à la sienne eu ce qui concerne le facteur qualité. Nous voulons bien que le pneumatique et l'appareil de radio 1967 soient supérieurs à ceux de 1930, mais pour le reste !

Le bifteck de qualité normale avant guerre est aujourd'hui vendu beaucoup plus cher que celui de l'indice ! La vie de l'ampoule électrique (comme celle de la lame de rasoir, du bas en nylon, etc...) a été soigneusement écourtée par des techniciens qualifiés ! Le brave poulet fermier vaut le double de son homologue aux hormones qui l'a remplacé presque partout ! Le lait est écrémé, le pain d'avant guerre, précédé de l'adjectif super », est devenu un produit de luxe, tout comme les légumes et fruits sains émigrés aujourd'hui dans les boutiques d'articles de régime. Que dire du prix du vin courant non frelaté (et des difficultés de s'en procurer) ? Que dire du prix du litre d'eau du robinet, devenu imbuvable, pendant que d'astucieux exploitants vendent, en bouteille, l'eau dite minérale puisée dans les sources artésiennes qui alimentaient Paris autrefois ?

Le malheur pour le consommateur, c'est que l'achat quotidien de ces produits alimentaires de base pèse beaucoup plus lourd dans le budget courant que les achats épisodiques de biens industriels dont la qualité technique s'est incontestablement améliorée.

### QUE VALENT LES AUTRES INDICES ?

Après avoir ainsi éliminé le facteur qualité que M. Fourastié appelait au secours de l'indice des 259 articles de l'INSEE, et qui aggrave en réalité le doute sur la représentativité de celui-ci, voyons si d'autres méthodes, officielles ou non, d'évaluation du coût de la vie confirment notre position.

C'est M. Fourastié lui-même qui va encore nous renseigner :

« Précisément un autre ordre du problème est là l'indice des 259 articles de l'INSEE est techniquement irréprochable, mais il n'est qu'un indice parmi d'autres possibles ; ceux-ci peuvent être ou pourraient être également irréprochables du point de vue scientifique... Or, tous, malheureusement, ne donnent pas les mêmes résultats...

Aujourd'hui, en France, à ma connaissance, outre l'INSEE cinq institutions prennent la responsabilité de publier régulièrement des indices du coût de la vie.

Ce sont les trois grandes centrales ouvrières F.O., C.F.D.T., et C.G.T. ; l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ; et un centre de recherche subventionné par le CNRS, l'institut d'observation économique (IOE). Or, en cinq années seulement, de 1962 à 1967, la divergence entre l'indice INSEE et celui de ses indices qui a monté le plus, a

atteint 13%. Sur la même base 1962=100, le niveau des prix à la fin de l'année 1967 s'inscrit à 120 selon, l'indice INSEE et à 136, selon l'indice IOE désigné par le sigle « Cadre 2 ».

Des confrontations établies avec soin par M Claude Fontaine, il résulte que depuis 1964, les indices INSEE et FO sont restés presque exactement parallèles mais, que tous les autres, ont monté plus vite l'indice CFDT de 1% chaque année, l'indice CGT de 1,5 % la moyenne des indices IOE de 2,2 %. De telles divergences atteignent presque l'ordre de grandeur du simple au double, puisque INSEE et FO indiquent une hausse du coût de la vie de 2.7 % par an, tandis que IOE annonce 4,85 %.

L'indice INSEE ne représente donc pas, et ne prétend pas représenter, et ne peut prétendre représenter, le coût de la vie in abstracto ; il suit, selon le libellé même du Bulletin mensuel de statistique le coût de la consommation des familles de condition modeste, selon un budget-type fixé en 1962 à la suite de sérieuses enquêtes par sondage. A l'opposé, l'indice « IOE Cadre 2 » suit la consommation de cadres ayant un revenu de l'ordre du quintuple des ouvriers manoeuvres.

Il est donc désirable que INSEE, dont l'objectivité est et sera de plus en plus reconnue, ajoute aux ! indices de prix de détail dès aujourd'hui publiés, d'autres indices représentatifs du sort d'autres catégories de salariés, et par exemple des cadres et techniciens qui forment déjà aujourd'hui le quart de la population active. Il serait de plus nécessaire, comme l'a fait remarquer M. Edouard Bonne fous, que les indices prennent en considération les impôts directs sur le logement et l'impôt général sur le revenu, dont le poids est lourd et dont les coefficients de hausse sont aujourd'hui très élevés ».

### QUELLE SÉRIE D'AVEUX !

Ainsi, après avoir admis l'exactitude des « orientations » données à l'indice des 259 articles, M. Fourastié en arrive à reconnaître que, pour les catégories sociales au-dessus du manoeuvre, le coût de la vie a augmenté beaucoup plus que ne le révèle le « thermomètre officiel.

Or, rappelons-le, notre exemple concret était précisément celui de l'évolution, depuis 1938, du salaire horaire d'un manoeuvre. Si donc, avec cet exemple, nous aboutissions à une augmentation apparente du pouvoir d'achat de moins de 10 % en 30 ans, n'étions-nous pas en dessous de la vérité en affirmant que, pour la très grande majorité des salaires (y compris les cadres moyens), le pouvoir d'achat avait en réalité régressé depuis 1938 ?

### LE VERITABLE HUMANISME EXIGE L'ECONOMIE DES BESOINS.

Certains de nos amis me reprocheront peut-être de me donner beaucoup de mal pour démontrer ce que la plupart des familles françaises savent parfaitement par expérience. Pourtant l'acharnement de la propagande gouvernementale à tenter de nous convaincre du contraire est révélateur de l'importance de la question et mérite une égale volonté de rétablir la vérité.

Car si nous allons au fond du problème, c'est le sort même de l'humanité qui est en jeu. Comme le faisait fort justement remarquer J.F. Brisson dans le Figaro du 19 janvier 1968 ceux qui cherchent à orienter l'avenir se divisent en deux tendances diamétralement opposées qu'il désigne, faute de mieux, sous le nom d'expansionnisme et d'humanisme.

Pour le régime économique actuel, il n'y a pas d'autre solution que la fuite en avant, l'expansion à tout prix : nous en avons longuement parlé dans deux articles récents (Les condamnés : GR 637 et 645) et montré à quelles

catastrophes nous conduisait inéluctablement cette évolution forcenée.

Quant à l'humanisme, J : F. Brisson le définit ainsi :

Les humanismes, outre un certain scepticisme devant la perspective d'un développement constant et sans limite, visent comme objectif majeur, non uniquement le « mieux-être », mais le « plus-être » des individus. Donc vigilance devant le danger de voir disparaître « les traditions individualistes et idéalistes que pourrait entraîner une civilisation d'abondance trop matérialiste... conçue uniquement en vue d'un cycle production-consommation » (Général Beaufre).

De ces deux attitudes, bien des options peuvent découler. Dans le premier cas, on s'accommode mieux d'un homme adapté, malléable, rouage utile de la machine sociale, élément paisible de la fourmilière. Dans le second, on s'attache à former des hommes lucides, conscients, doués d'esprit critique, capables de comprendre leur temps et de maîtriser leur destin ».

Nous nous flattons d'appartenir sans réserve à la deuxième tendance, et regrettons seulement que J.-F. Brisson n'ait pas saisi l'occasion de souligner que l'humanisme est devenu incompatible avec l'économie du Profit.

Exécuter des tâches toujours plus difficiles, supporter des contraintes sans cesse accrues en matière de logement, de transport, d'alimentation, d'équilibre nerveux et même de loisirs : voilà les fruits empoisonnés de l'expansionnisme, nécessaire à la survie provisoire du régime économique actuel !

Les ministres et dirigeants qui, au cours des dernières décades, n'ont cessé de nous inciter à l'effort en promettant de doubler le niveau de vie tous les 10 ans, nous ont menti, et ils continuent.

Pour les individus, le mieux-être, comme le plus-être, exigent d'affranchir les hommes de la tyrannie financière, à laquelle ils se soumettent encore par égoïsme à courte vue, et manque de lucidité.